

L'écho des Moulins



Vie municipale

Informations communales

Vie associative

www.nouvoitou.fr

LE FUTUR DE
NOS COMMUNES,
L'AVENIR DE
LA MÉTROPOLE



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
RENNES MÉTROPOLE



PLUi

**Restaurant
scolaire
Rentrée 2018**

Nouvoitou

Vie municipale

2. Obligations sanitaires
2. Autorisations et permanences d'urbanisme
3. Edito du maire
4. Restaurant scolaire
4. Livre sur Nouvoitou
5. PLUI

Informations communales

5. Elections 2017
6. Pic&Colég'RAM
6. Médiathèque « Pré en bulles »
7. Mois du doc
7. Fugue pour un mime et un cube
7. Nouveau à Nouvoitou
8. Sortez en bus
8. Accueil des nouveaux habitants
8. Ecole Saint-Martin

Vie associative

9. JSN Cyclo VTT
9. www.jsnouvoitou.fr
9. JSN Danse
9. JSN Sophrologie
10. Le Béruchot
10. UNC-AFN-PG-Soldats de France
10. Les Volières de Haute Bretagne
11. Téléthon 2016
11. Comité des fêtes

12. À votre service

12. Agenda de Novembre

Obligations Sanitaires

Déclaration de ruches

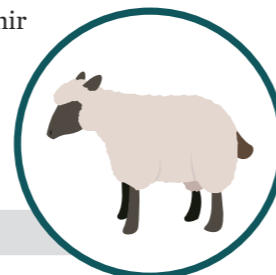
Du 1^{er} septembre au 31 décembre, n'oubliez pas de déclarer vos ruches ! Cette déclaration est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies sont à déclarer : qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Déteneurs d'ovins

La gestion sanitaire des animaux relève de la DDSCPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Cette dernière a connaissance de l'enregistrement des détenteurs via la base de données nationale de l'identification. La DDSCPP informe les détenteurs de leur obligation de prophylaxie sur leurs animaux. Depuis 2015, une dérogation est possible sous certaines conditions, à savoir détenir moins de 6 reproducteurs, ne pas détenir de bovins, ne pas vendre ou prêter d'animaux, ne pas participer à des rassemblements d'animaux et ne pas détenir de SIRET pour les productions animales. La désignation d'un vétérinaire sanitaire reste obligatoire.



Renseignements : 02 99 59 89 00

La ville à la campagne



Le Conseil Municipal vient de voter à l'unanimité la convention de contractualisation établissant les engagements réciproques entre la commune et Rennes Métropole pour la mise en œuvre du nouveau Plan Local pour l'Habitat (P.L.H.) sur notre territoire.

Ce nouveau P.L.H. constitue le socle commun et métropolitain de la politique de l'habitat. Cette convention établit un quantitatif de livraison de 50 logements annuels entre lots libres, logements aidés et régulés.

Pour tenir cet objectif, la commune s'appuie sur la construction de nouveaux logements sur la ZAC de la Lande, complétée par la création d'un lotissement communal « la Grande Prée », à l'ouest de Chalau, et de la densification urbaine.

Il ne s'agit pas d'une révolution puisque le précédent P.L.H. précisait également ce même niveau de livraison. Le contenu de ce P.L.H. est issu d'une négociation qui nous a permis d'intégrer nos particularités et nos valeurs dans un cadre d'échanges ouverts et constructifs, nous permettant de prolonger notre volonté de garantir aux actuels et futurs habitants de la ville une qualité de vie irréprochable.

Pour cela, la municipalité a, depuis 2008, mis en place un programme d'aménagement de la commune sans précédent, favorisé l'implication citoyenne à l'ensemble des projets communaux et engagé avec les agriculteurs et les associations concernées un vaste programme pour la valorisation et la préservation de notre environnement.

Cette notion de « ville à la campagne » est essentielle. C'est un atout non négligeable que nous devons conserver et même encore développer.

Pour cela, il me semble important de rappeler que le concept du bien vivre ensemble s'appuie en premier lieu sur le « parler ensemble », prendre le temps d'échanger, de se comprendre et d'accepter les différences. Le contexte socio-économique tendu, la technologie, le manque de temps, le repli sur soi nous éloignent chaque jour un peu plus de cette relation sociale si importante pour le développement harmonieux du bien vivre ensemble. Le manque d'écoute favorise bien souvent le développement d'incompréhension de toute nature. A notre échelle, combien de conflits de voisinage pourraient être évités par un meilleur dialogue, en prenant le temps de se comprendre ?

Nous sommes tous les acteurs de la construction de notre modèle et de notre cadre de vie, et en ce sens nos valeurs, j'en suis convaincu, ne peuvent que l'emporter.

bien cordialement

Jean-Marc Legagneur, Maire.

Fermeture Mairie

Les services de la Mairie seront exceptionnellement fermés le **samedi 12 novembre**.

Permanence de Monsieur le Maire

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

- ➔ 5 novembre : Danielle Coppin (Finances et Vie économique)
- ➔ 19 novembre : Annick Bellamy (Urbanisme)
- ➔ 26 novembre : Dominique Langanné (Culture, Vie associative)

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 19 juillet et le 29 septembre 2016 :

- ➔ Hervé Méar, 27 place de l'église : modification de façades et toiture
- ➔ Miguel et Leslie Correia, 13 rue Georges Wolinski : maison individuelle
- ➔ Sophie Moczadlo, L'Ourmais : modification de façade
- ➔ Mohamed et Selma Mazouad, 5 rue Stéphane Charbonnier : maison individuelle
- ➔ Bernard Butault, 4 rue de Domloup : remplacement des ouvertures
- ➔ SCI Coffee, La Barbotais : hangar à fourrage

- ➔ SCI BM Jouan, 3 rue Mozart : maison individuelle (modificatif)
- ➔ Erwan Raude, Le Tertre de Tertron : local technique agricole
- ➔ David Choblet et Véronique Henry, 10 rue Stéphane Charbonnier : maison individuelle
- ➔ Anthony Colleux, 16 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Sébastien Thoreau et Carole Chauveau, 1 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Mouncif Ouzannou, 11 rue Joseph Haydn : abri de jardin
- ➔ Espacil Habitat, 9 rue Stéphane Charbonnier : collectif 12 logements
- ➔ Thomas Pelourdeau et Héloïse Broudic, Le Chêne Vert : modification de façade et toiture
- ➔ Estelle Renoux et Vincent Guibert, 34 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Grégory Becdelièvre et Sandrine Cuvilier, 52 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Philippe et Florence Demeslay, 22 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Frédéric Popa, 33 rue Beauvallon : remplacement de menuiseries
- ➔ Jean-Michel et Anita Okitaloshima, 6 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Simon Morvan, La Quimène : pose de trois fenêtres de toit
- ➔ Nicolas et Idalina Prodhomme, 2 rue du Teillac : transformation d'un bâtiment agricole en deux logements
- ➔ Patrick Ngouloubi et Isabelle Genu, 8 allée Marie Duval : maison individuelle

- ➔ Mélanie Dubois, 1 placis George Sand : ravalement
- ➔ Claude Divanach, Le Haut Chemin : modification de façade
- ➔ Commune de Nouvoitou, avenue Jean Langlois : création d'un lotissement de 4 lots
- ➔ Archipel Habitat, 2 avenue de la Laïcité : collectif de 8 logements et annexe
- ➔ Archipel Habitat, 2 rue François Cavanna : collectif de 12 logements
- ➔ Aurélien Leray et Emilie Boursier, 36 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Kévin Prod'hom et Jennyfer Lefèbre, 7 allée Charles Philipon : maison individuelle
- ➔ Laurent et Stéphanie Despres, 20 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Karl et Hélène Guillois, 8 avenue de la Laïcité : maison individuelle
- ➔ Jules fils Gallerand, La Ville en Peu : abattage et plantation de peupliers

Permanences d'urbanisme

- ➔ Mairie : 02 99 37 65 17
- ➔ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 21 novembre de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).

L'écho des Moulins



N° 86 - Novembre 2016

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir avant le **5 novembre 2016** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins de **décembre 2016**. Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie, Associations de Nouvoitou, Pascal Gély.
 Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire
 Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère
 Conception/réalisation graphique : Grapheti - Rennes © 2016
 Impression : Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné





Restaurant scolaire Rentrée 2018

La construction d'un nouveau restaurant scolaire est la résultante d'une analyse de besoins réalisée lors du dernier mandat, en relation avec la croissance démographique programmée de la commune et l'augmentation des effectifs scolaires en découlant. Ce projet, avec la construction de trois nouvelles classes, constitue un élément central de notre programme « complexe scolaire 2017 ». A ce stade, il nous faut féliciter le travail des élus et de l'atelier Agenda 21, présidé par Albane Tourtier (citoyenne, non élue).

Comme annoncé dans notre programme pour Nouvoitou lors de la dernière campagne municipale, le projet est donc désormais sur les rails.

Suite à appel à candidatures, nous avons sélectionné le cabinet «A propos Architecture» pour la conception du bâtiment, associé à «GEFI conseil» pour les aspects techniques et énergétiques. Ces derniers viennent de nous livrer un Avant-Projet Définitif de qualité, répondant au cahier des charges que nous avons rédigé. Les travaux devraient commencer au mois de juin prochain, pour une livraison à la rentrée 2018.

Après avoir étudié la possibilité d'un agrandissement et d'une rénovation du restaurant actuel (Bâtiment « Le Tilleul »), nous avons opté pour la construction d'un bâtiment neuf pour des raisons économiques, techniques et pratiques. Le nouveau restaurant se situera près de la Médiathèque, et aura une capacité d'accueil de 450 enfants (maternelle et élémentaire) servis en deux services. L'enveloppe budgétaire prévue de 1,1 M € HT est respectée.

Le service se fera à table, le comité de pilotage composé d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et de citoyens, a décidé à l'unanimité de ne pas retenir le principe du self.

Afin que ce restaurant scolaire réponde au mieux aux attentes et aux besoins des usagers, les responsables du projet ont souhaité définir avec précision la qualité attendue des repas produits et servis en rédigeant un Projet Alimentaire de Référence.

Ce document, travaillé par un groupe de travail intégrant toutes les parties prenantes, définira synthétiquement les valeurs que la commune entend promouvoir en matière d'alimentation et les missions essentielles auxquelles devra répondre le nouveau restaurant scolaire. Le volet éducatif sera intégré afin de permettre aux enfants de développer les valeurs du vivre ensemble, du partage et du respect de chacun.

Avec la construction de trois nouvelles classes, de ce nouveau restaurant scolaire, et de la Médiathèque à proximité, le complexe scolaire du Chêne Centenaire sera en capacité d'offrir à l'ensemble des enfants, aux familles et aux enseignants un service de qualité répondant aux enjeux du XXI^e siècle.

Jean-Marc Legagneur, Maire
Nicole Poupart, Adjointe déléguée
à l'Enfance-Jeunesse



Livre sur Nouvoitou Le livre est désormais en vente à la Mairie et à la Médiathèque



Le livre sur Nouvoitou **Nouvoitou, un nom, une histoire** est désormais en vente à l'accueil de la Mairie et à la Médiathèque, au tarif de 15 €.

Les personnes ayant réservé un ouvrage lors de la souscription peuvent venir retirer leur exemplaire à l'accueil de la Mairie.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

1^{ère} réunion publique

Mardi 15 novembre à 20h30
Salle du Conseil - Mairie de Vern-sur-Seiche

PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration avec les 43 communes de la métropole. Ce document remplacera les différents documents d'urbanisme existants dans chacune d'elles : plans locaux d'urbanisme (PLU) et plans d'occupation des sols (POS), qui restent en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi. Aujourd'hui, la commune de Nouvoitou dispose d'un PLU ; en 2020, c'est le PLUi qui deviendra la référence.

En quoi cela impactera chaque habitant de Nouvoitou ?

Outre sa dimension métropolitaine, le PLUi traduira le projet de territoire de chaque commune à l'horizon 2035. Toutes les règles relatives à la construction et à l'aménagement des parcelles y seront répertoriées.

Quel est l'objet de la réunion publique du 15 novembre ?

La réunion publique du 15 novembre aura lieu à Vern-sur-Seiche, commune du secteur sud-est de la métropole auquel appartient Nouvoitou. L'objet de cette réunion est la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi. Ce document, commun aux 43 communes, définit les orientations générales en matière d'aménagement, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de développement économique, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de leur préservation, de paysages et de loisirs. Lieu d'information et de débat, cette réunion est ouverte à tous les Nouvoitouiens !

Une exposition sur ce dossier est actuellement installée dans le hall de la Mairie. N'hésitez pas à venir la découvrir.

Jean-Marc Legagneur, Maire
Annick Bellamy, Adjointe déléguée à l'urbanisme

Informations communales

Pour voter en 2017, L'inscription, c'est jusqu'au 31 décembre !



L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir participer à un scrutin. Cette démarche est à faire à la mairie du domicile avant le 31 décembre de chaque année. Il est également important de signaler votre changement de domicile afin de pouvoir recevoir la propagande électorale distribuée avant chaque scrutin.

Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale ?

Pour pouvoir participer aux différents scrutins et recevoir votre carte électorale qui vous indiquera votre bureau de vote.

Nous vous rappelons qu'en 2017 auront lieu les élections présidentielles (dimanches 23 avril et 7 mai) et législatives (dimanches 11 et 18 juin).

Il est donc très important de vous faire inscrire avant le 31 décembre 2016 pour participer aux scrutins de 2017.

Qui peut faire la démarche ?

Tout citoyen de nationalité française à partir de 18 ans, domicilié sur la commune.

Documents à fournir :

- ☞ Formulaire de demande d'inscription rempli (Cerfa n°12669*01),
- ☞ Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire),
- ☞ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance E.D.F., Téléphone).

En cas de changement d'adresse :

Les personnes qui déménagent au sein de Nouvoitou doivent le signaler à la Mairie.

Mairie - Service Elections : 02 99 37 42 71

Pic&Colég'RAM

Ouverture : **lundi 14 novembre**

Portes Ouvertes : **le jeudi 17 novembre de 9h30 à 11h30**

1^{ère} matinée d'éveil : **le vendredi 18 novembre**

Inscriptions aux matinées d'éveil auprès de l'animatrice RAM à partir du 14 novembre par mail ou par téléphone.

Les permanences

Par téléphone et/ou sur rendez-vous.

- En période scolaire : les lundis matin et après-midi.
- Pendant les vacances scolaires : les lundis après-midi et vendredis après-midi.

Les ateliers d'éveil

- En période scolaire : les jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30.
- Pendant les vacances scolaires : les lundis et vendredis de 9h30 à 11h30.

Pratique

Emilie Urien, Animatrice RAM
Pic&Colég'RAM - Logis des Cordeliers
2, rue de Vern 35410 NOUVOITOU
Tél. 02 23 07 14 58 - Mail : ram@nouvoitou.fr

Le mois du film documentaire

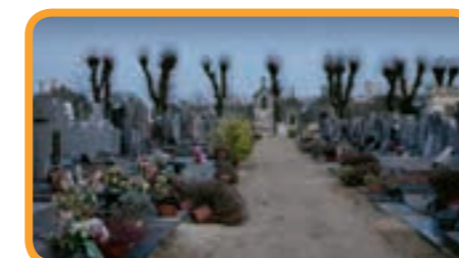
Le domaine (où la mort n'est pas taboue)

Mardi 22 novembre

A 20h - Médiathèque « Pré en bulles »

Avec la présence du réalisateur. De Greg Nieuviarts
France / 2015 / 52' / Les films de l'Autre Côté

Ce film est une invitation à pénétrer un univers clos, mystérieux, celui du funéraire. A travers la vision de deux entrepreneurs en pompe funèbre, nous découvrons les pratiques d'un métier méconnu où les valeurs qui s'y développent sont le reflet de notre société, de notre humanité.



En s'approchant au plus près de ceux qui côtoient la mort au quotidien, « Le domaine » nous révèle cet espace de l'entre-deux, là où la mort n'est pas taboue.

Le mois du doc, c'est quoi ?

- Découvrir des films documentaires rares ou habituellement peu diffusés,
- Partager des moments de convivialité autour de projections, expositions, ateliers, concerts...
- Réfléchir sur le cinéma et développer son point de vue sur le monde,
- Rencontrer les auteurs et débattre des films.

Pratique

Gratuit. Réservation
Renseignement au 02 99 37 84 71



Fugue pour un mime et un cube

Vendredi 9 décembre - À 20h30 - Salle Le Bocage

Compagnie Le Théâtre des silences
Mime (création 2016) - Tout Public

Mime arrive en terre inconnue : ici. Il décide de s'y installer mais l'endroit n'est pas tout à fait dépeuplé ; un habitant peu ordinaire y trône : un cube.

Quand Mime rencontre Cube...

A partir de la question du partage de territoire, « Fugue pour un mime et un cube » interroge les statuts, bousculant les représentations construites autour des notions d'identité, de légitimité.

Informations

Mise en scène : Thibaut Garçon et Gwenola Lefeuvre

Écriture et interprétation : Gwenola Lefeuvre

Composition et interprétation musicale : Julia Robert

Manipulation cube : Jérôme Nouvion

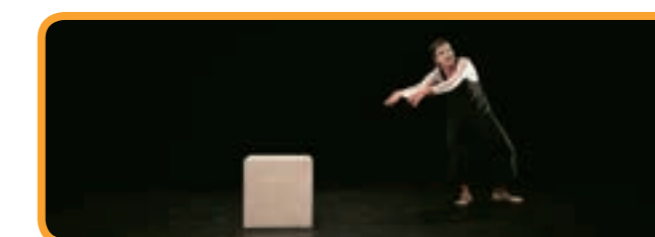
Scénographie/construction Cube : David Ledorze et Michel

Ozeray

Scénographie/construction objets : Anna Kobylarz

Co-production : Le Théâtre des Silences - Amin Théâtre - Rennes Métropole (dispositif résidences mutualisées)

Préachats et accueil en résidences : Ville de Nouvoitou - Ville



de Saint-Gilles Le Sabot d'Or - Le Coquelicot (Fougères)
Soutiens : Mimesis (dispositif coup de pouce à la création) - Comme vous Emoi- Ville de Nouvoitou - Théâtre de La Paillette - Antipode Rennes

Pratique

Tarif unique 10 € (gratuit - de 12 ans)
Renseignement - Réservation : Mairie 02 99 37 65 18

Médiathèque « Pré en bulles »

Exposition interactive

Pré en bulles vous propose une exposition interactive sur la bande dessinée : « Grosse bêtise ». Découvrez les techniques de la bande dessinée à travers des jeux ludiques, accessibles aux plus jeunes.

A la médiathèque
**du 12 novembre
au 7 décembre
2016**, aux heures
d'ouverture.



Lectures et ritournelles

C'est l'occasion de mettre tous les sens en éveil ! Dès tout-petit, bébé lecteur peut s'inviter avec ses parents, à voyager au cœur des livres, fredonner comptines et ritournelles, trifouiller les accessoires textiles et autres objets sonores.

Marion Dain animera ces « lectures et ritournelles » autour du thème : « La propreté on va pas tourner autour du pot ».

Cette prochaine séance des bébés lecteurs (0 à 3 ans) aura lieu à la Médiathèque le **samedi 19 novembre à 10h**.

Rencontre avec les assistantes maternelles

Pré en bulles invite les assistantes maternelles de la commune à s'inscrire à la matinée du **mardi 6 décembre** « A la rencontre des tout-petits », pour une rencontre avec Marion Dain, conteuse. **2 séances sont proposées : 9h30 et 10h30.**

Pratique

Inscription gratuite mais obligatoire (12 places par séance)
Médiathèque « Pré en bulles » - 02 99 37 84 71 - mediatheque@nouvoitou.fr





Mardi 13 décembre 2016 à 20h - TNB -
Durée : 2h35 - Théâtre - à partir de 13 ans
De Molière - Mise en scène : Ludovic Lagarde

Intrigue rebondissante, quiproquos fantaisistes, morceaux de bravoure hilarants. Cette satire sociale et psychologique devient de plus en plus réaliste avec le temps... Dans *L'Avare*, il s'agit de l'argent caché ; ce thème brûlant occupe aujourd'hui le devant de la scène ! « *L'objet d'un culte mortifère* » souligne Ludovic Lagarde. « *Tout peut être sacrifié à*

Sortez en bus ! L'avare

l'argent, puisque rien d'autre ne compte, rien ne vaut, plus rien n'a de prix...rien que l'argent, justement.
Pour cette nouvelle morale, un seul impératif, catégorique comme il se doit : sans odeur, invisible, l'argent doit engendrer l'argent, toujours plus. Et le groupe d'acteurs, emmené par Laurent Poitrenaux, ne s'économise pas.

Pratique Renseignements et réservations avant le vendredi 2 décembre auprès de Véronique Peudenier au 02 99 37 65 18 ou vieassociative@nouvoitou.fr

Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes nouveaux habitants de notre commune, vous n'avez pas encore eu l'occasion de nous rencontrer : nous vous convions à le faire le **samedi 19 novembre à 11h** en Mairie.

Ce moment sera l'occasion de vous présenter votre commune, les élus présents, les diverses associations et également de répondre à vos interrogations. Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour partager ce moment de convivialité.

L'équipe municipale



Ecole Saint-Martin

Ce fut une belle journée ensoleillée que cette rentrée à l'école Saint-Martin. Après un café et des petits gâteaux de bienvenue offerts par l'Apel aux parents d'élèves, chacun a pu regagner sa classe et prendre ses marques.

Nous avons quelques nouvelles têtes dans notre équipe enseignante :

- ➔ Nolwenn Habasque en CE1/CE2,
- ➔ Pauline Charreteur en TPS/PS/MS le mardi en décharge de Claire Joubert, la directrice. Actuellement remplacée par Aurore Salmon, Claire Joubert reprendra ses fonctions à partir du 3 novembre après son congé de maternité.
- ➔ Magali Jehanno et Anny Maleuvre poursuivent leur travail dans les cours respectifs de CM1/CM2 et GS/CP.

Notre équipe enseignante est toujours épaulée par nos Asem Catherine Guillo et Josiane Sabiron ainsi que de Martine Langlais pour la garderie.

L'équipe enseignante travaille actuellement sur la mise en place de nouveaux projets pour l'année, notamment la reprise des séances de piscine en période 2, le parcours culturel et artistique, le parcours du citoyen et le B2I ainsi que sur les microprojets internes à chaque classe où chaque élève peut trouver sa place et progresser à son rythme.

Pratique L'école Saint-Martin est toujours à votre disposition pour de nouvelles inscriptions au 02 99 37 40 76.

JSN Cyclo VTT

La JSN section Cyclo VTT propose des sorties hebdomadaires sur route ou VTT placées sous le signe de la convivialité, sans esprit de compétition, une participation aux randonnées de la région, à des week-ends...

Nous avons mis en place deux nouveaux créneaux de sortie commune cyclo homme et femme, le samedi à 14h30 et le dimanche à 8h45.

Afin d'étoffer ses nouveaux effectifs, nous sommes à la recherche de personnes susceptibles d'être intéressées. Ces personnes ont la possibilité de venir se joindre, à raison de trois sorties, avant tout engagement dans le club. Le rendez-vous se situe face à la Mairie de Nouvoitou. Ces nouvelles sorties s'inscrivent en complément de la sortie habituelle du mercredi à 13h45. Actuellement, l'effectif est de 35 vététistes et 17 cyclos.

www.jsnouvoitou.fr

Les Jeunes Sportifs de Nouvoitou (JSN) se dotent d'un site internet. Depuis le forum, la JSN met à votre disposition un site en ligne où vous trouverez toutes les informations sur l'association et les 17 sections, sports, culture et loisirs, qui la composent. Les coordonnées et la présentation de chaque section sont présentes. Une rubrique vous indique les activités JSN prévues dans l'année en cours, ainsi que les événements les plus proches dans l'actualité. Vous pouvez nous contacter dorénavant par l'intermédiaire du formulaire de contact ou par email à jsn@jsnouvoitou.fr.

Bonne visite !

Silvain Gaudissant, Gestionnaire du site.



JSN Sophrologie Naturologie et sophrologie

Pratique Sur réservation au 06 18 39 78 49 ou 06 01 84 58 07
Prix : 20 € - Minimum 10 personnes



Pratique Jean-Paul Rolland (Président) au 06 21 20 43 21 - jsnouvoitoucyclovtt@gmail.com
<http://jsnouvoitoucyclovtt.free.fr/>

Bien entendu les vététistes sont aussi les bienvenus pour des sorties le dimanche, suivant le même principe, même lieu même heure.

JSN Danse

Zumba « rouge »

Samedi 10 décembre
De 20h à 23h - Salle Le Bocage

La soirée sera animée par Andréa, Pollyanna et Martin. Les participants (plus de 12 ans) déguisés seront les bienvenus ! L'inscription avec le règlement est à valider avant le 2 décembre.

Pratique Tarif à l'inscription : 10 € - Tarif sur place : 12 €
Déposez votre inscription sur papier libre en indiquant vos nom, prénom, téléphone, et votre chèque bancaire à l'ordre de la JSN Danse :
- à la boulangerie de Nouvoitou,
- auprès de Manuella Martin (8 impasse des Etameurs à Nouvoitou) ou Christèle Duteuple (19 avenue Jean Langlois à Nouvoitou)
- par mail jsndanse.nouvoitou@laposte.net (sans omettre de déposer votre chèque comme indiqué ci-dessus)

Samedi 3 décembre à 9h30

Randonnée à Nouvoitou (départ de l'église). Animée par Martine Heyman, naturopathe et Silvain Gaudissant, sophrologue. Vous partirez à la découverte des plantes de notre région et mettez en éveil vos cinq sens. Distance maximale parcourue : 6 km.



Sortie Ornithologique dans le golfe du Morbihan

Le golfe du Morbihan représente l'un des 20 sites majeurs pour les oiseaux d'eau en France. Il joue surtout un rôle d'importance internationale pour les espèces migratrices et hivernantes (Bernache cravant, canards divers, limicoles), et accueille également un certain nombre d'espèces nicheuses. En hiver, l'effectif total des oiseaux migrateurs et hivernants (anatidés et limicoles) se situe entre 50 000 et 100 000 oiseaux. Les effectifs ont tendance à baisser depuis une dizaine d'années.

Le **dimanche 20 novembre**, l'association « Le Béruchot » vous propose de venir les observer. Départ de Nouvoitou à 9h, rendez-vous sur le parking du Mail, derrière la Mairie. Prévoir un pique-nique, des jumelles et vêtements adaptés à la météo. Nous mettrons à disposition des longues-vues et des ouvrages de reconnaissance des espèces. Retour prévu en fin d'après-midi.

Pratique Par téléphone, Bernard au 02 99 37 64 79 ou par mail leberuchot@free.fr

Assemblée Générale

Vendredi 25 novembre à 20h30 - Salle « Préfa asso Le Tilleul » (nouveau local - ancienne médiathèque)
Vous êtes cordialement invités à venir rencontrer les bénévoles de l'association lors de notre assemblée générale. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée

UNC-AFN-PG-Soldats de France

La Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu **dimanche 13 novembre** en présence des membres du Conseil Municipal, des enfants, des associations et de la population.

Programme :

- ➔ 9h15 : rassemblement devant la Mairie avec les drapeaux,
- ➔ 9h30 : messe en mémoire des victimes de guerre,
- ➔ 10h30 : dépôt de gerbe au Monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert à la Mairie.

Gérard Renault au 02 99 37 86 67

Le Béruchot

et de prévoir les actions futures. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez soutenir l'association et son engagement dans la protection de l'environnement. Nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous autour d'un verre (bio évidemment !). Comme à chaque fois, apportez un plat salé ou sucré à partager.

Abonnement aux paniers de légumes

L'association « Le Béruchot » a mis en place la livraison de paniers de légumes bio sur la commune depuis l'année 2002. Une trentaine de familles en profite toutes les semaines. Le principe : vous vous abonnez pour recevoir un panier de légumes livré directement par le producteur. Vous ne choisissez pas le contenu du panier, les légumes sont proposés par le maraîcher en fonction de la saison. Vous êtes avertis par avance du contenu du panier. Depuis l'été 2013, le dépôt de légumes a été déplacé dans le centre de Nouvoitou grâce à la commune qui nous a mis à disposition le local de l'ancienne forge, place de l'église. Le GIE « Le Giraumon » regroupe 3 agriculteurs du bassin rennais, tous les trois en agriculture biologique. 4 tailles de panier différentes sont proposées. Les paniers sont livrés le mardi.

Pratique « Le Giraumon » - Le Bas Val 35760 SAINT-GREGOIRE - 02 99 66 51 85 - gie.giraumon@gmail.com - <http://www.giraumon.fr/>
Pour plus d'information : par téléphone, Bernard au 02 99 37 64 79 ou par mail leberuchot@free.fr

Bourse aux oiseaux et reptiles



Dimanche 20 novembre de 9h à 17h30 - Salle Le Bocage

Les membres de l'association « Les volières de Haute-Bretagne » se mobilisent à nouveau pour leur exposition annuelle consacrée aux oiseaux et reptiles. « Notre objectif est de partager notre connaissance, échanger des idées avec d'autres éleveurs », déclarent les membres de l'association. Kakariki d'Australie, serins du Mozambique, perroquets Eclectus... de nombreuses espèces présentées lors de ce rendez-vous.

L'entrée sera gratuite pour les moins de 12 ans. Tarif : 2 €.

Pratique Olivier Medard, Président, au 06 24 68 04 29 www.lvhb.free.fr

Téléthon 2016

Le **samedi 3 décembre**, plusieurs rendez-vous à Nouvoitou, tous au profit du Téléthon.

A 11h, une **randonnée gourmande** sera organisée avec un départ groupé, les dernières inscriptions auront lieu à partir de 10h30, à la salle Le Bocage. Il vous est proposé un circuit de 9 kms avec quatre étapes : apéritif, soupe de



légumes, galette-saucisse, gâteau et café. Il est conseillé d'arriver dès 10h30 pour ne pas louper le départ. Il est demandé une participation libre minimum de 5 €. Inscription souhaitée sur telethonnouvoitou@orange.fr ou auprès de Bernard Ruffault au 06 85 50 59 91.

A partir de 14h, et jusqu'à 17h, sur la place Haute, vous pourrez effectuer des **baptêmes en motos Harley Davidson ou en motos avec side-car**. Des départs périodiques en groupes seront effectués sur un circuit d'environ 1/4 heure. Il est demandé une participation libre minimum de 5 €.

De 13h30 à 17h, un stand de **vente de bonbons** est ouvert à la salle Le Bocage et des jeunes partiront en équipes vendre en porte à porte sur Nouvoitou.

Le soir, à 20h, vous aurez, à la salle Le Bocage, un **dîner** par souscription pour un tarif de 15 €. Au menu : apéritif, filet de Bretagne, ratatouille, fromage, dessert et vins. Le nombre de places étant limité, l'inscription est à faire **avant le 26 novembre** sur telethonnouvoitou@orange.fr ou auprès de Bernard Ruffault au 06 85 50 59 91.

Toutes ces animations, au profit du Téléthon, sont proposées à Nouvoitou dans le cadre d'un partenariat associatif entre Les Jeunes Sportifs de Nouvoitou, le Judogi Club, le Club des Bons Amis, l'Amicale des donneurs de sang, le Comité des Fêtes et le Club de Harley de Nouvoitou (HDK) et avec le soutien de nos partenaires Hyper U et Carrefour.

Comité des Fêtes Réveillon de la Saint-Sylvestre

Samedi 31 décembre - Salle Le Bocage
Au menu (proposé par l'Entre Temps) :

Apéritif pétillant au curaçao
Verrine de roquette et tomate confite, roulade de chèvre et jambon de pays, pain nordique au saumon fumé
Marbré de foie gras de canard aux figues confites, chutney de poire, poivre du Sichuan, toasts chauds
Filet de bar rôti au beurre blanc et petits légumes de saison
Trou normand
Suprême de chapon sauce aux cèpes et sa garniture des sous-bois
Brochette de tomme au raisin
Trilogie de desserts : verrine de pana cotta aux fruits rouges, carré chocolat croustillant aux amandes, délice façon tiramisu et spéculos

Cette soirée dansante avec cotillons, animée par Jacky Spectacles est au prix de 83 € (tout inclus y compris les boissons).

Pratique Renseignements et réservation au 02 99 37 52 45 de 18h à 20h ou comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr



Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi	8h30 - 12h
Mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Samedi	9h - 12h
Téléphone	02 99 37 42 71
E-mail	accueilmairie@nouvoitou.fr
Site internet	www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17 - urbanisme@nouvoitou.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Culture et Vie Associative : 02 99 37 65 18
vieassociative@nouvoitou.fr

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes
02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance - Espace rue du Chêne Centenaire :
02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Médiathèque - 12 rue de Châteaugiron : 02 99 37 84 71
mediatheque@nouvoitou.fr
Mardi : 16h30-18h30 - Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 - Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Pôle multimédia : multimedia@nouvoitou.fr

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70
Directrice : Madame Frédérique Kleck

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76
Directrice : Madame Claire Joubert

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

- ➔ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr
- ➔ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoiinfo@gmail.com

Déchèterie

➔ Informations au service Valorisation des déchets de Rennes
Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables
et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers

➔ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Horaires des messes :

➔ Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup

➔ Dimanche à 10h30 à Châteaugiron

➔ Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail

➔ Mardi à 9h à Nouvoitou

Presbytère : 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron
au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda Novembre 2016

Du 12 novembre au 7 décembre

➔ Exposition « Grosse bêtise » - Médiathèque
« Pré en bulles »

Vendredi 4

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Mardi 8

➔ À 9h30 et à 10h30 : A la rencontre des tout-
petits - Médiathèque « Pré en bulles »

Samedi 12

➔ Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

Dimanche 13

➔ À partir de 9h15 : Commémoration du
11 novembre 1918 - UNC/AFN/PG/Soldats
de France

Vendredi 18

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Samedi 19

➔ À 10h : Lectures et ritournelles -
Médiathèque « Pré en bulles »

➔ À 11h : Accueil des nouveaux habitants
- Mairie

Dimanche 20

➔ De 9h à 17h30 : Expo Bourse Oiseaux/
Reptiles - Les Volières de Haute Bretagne -
Salle Le Bocage

➔ Sortie Ornithologique - Golfe du Morbihan
- Le Béruchot

Lundi 21

➔ À 20h30 : Conseil Municipal - Mairie
➔ À 20h30 : Vie Libre - Salle « Préfa Asso
Le Tilleul » (ancienne médiathèque)

Mardi 22

➔ À 20h : Mois du film documentaire -
Médiathèque « Pré en bulles »

Vendredi 25

➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

➔ À 20h30 : Assemblée générale - Le Béruchot
- Salle « Préfa Asso Le Tilleul » (ancienne
médiathèque)

Samedi 26

➔ À 10h30 : Conseil Municipal des Enfants
- Mairie

➔ Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

➔ Repas - JSN Football - Salle Le Bocage

A NOTER EN DÉCEMBRE

➔ Samedi 3 : à 9h30 - Randonnée - JSN
Sophrologie - Départ place de l'église

➔ Samedi 3 : à partir de 11h : Téléthon

➔ Mercredi 7 : Gai Savoir - Club des Bons Amis
- Salle Le Tilleul

➔ Samedi 10 : De 20h à 23h - Zumba « rouge » -
JSN Danse - Salle Le Bocage